



[APARECO/CN/20210513/004](#)

Communiqué officiel du Comité National de l'APARECO

Nous, Membres du Comité National de l'Apareco, portons à la connaissance de l'opinion tant nationale qu'internationale ce qui suit :

À la suite de la réunion tenue ce Mercredi 12 mai 2021 avec les membres de tous les organes de base en vue d'une part, de leur donner toute l'information afférant au conflit qui oppose la PN a.i. Mme Candide OKEKE, toute seule, et le reste des membres du Comité National et, d'autre part, d'annoncer la reprise des activités de notre Alliance après les obsèques de notre regretté Président National, Honoré Ngbanda Nzambo Ko Atumba.

Au vu des constats suivants :

1. L'abus de confiance de la PN a.i. à ses paires du Comité National qui l'avaient pourtant désignée à ce poste,
2. L'échec irrémédiable de réconciliation dû à l'obstination de la PN a.i. à se désolidariser du Comité National pour gérer en solo l'APARECO,
3. Le détournement des fonds récoltés pour les obsèques de notre regretté Président National,
4. Des reproches lui attribués par des témoins oculaires sur ses comportements de mensonges, manipulation, fourberie, trafic d'influence, victimisation et de zizanie au sein de l'Apareco, occasionnant de ce fait la disparition de *l'Affectio societatis*.

... / ...

Le Comité National a pris les résolutions suivantes :

1. Le Comité National, ayant été sa seule source de pouvoir pour avoir désigné Mme Candide OKEKE à ce poste de PN a.i., et face à cet abus de confiance ; aussi sa décision prise en consensus n'étant pas irréversible ; il est fondé de lui retirer ce pouvoir.
2. Le Comité National, face au refus systématique après plusieurs démarches et tentatives de réconciliation pour inviter Mme Candide OKEKE à revenir au sein du Comité National, constate la rupture irrémédiable des rapports professionnels et la perte de confiance entre les deux parties.
3. Le Comité National, de ce qui précède, prend enfin acte de l'auto-exclusion de la VPN Mme Candide OKEKE par sa désolidarisation du Comité National mis en place et laissé par le regretté Président National, Mr Honoré Ngbanda Nzambo Ko Atumba. Aussi le CN décide-t-il d'une part, de lui retirer les prérogatives qui lui ont été assignées par ses paires et d'autre part sa radiation de l'Apareco.
4. En conséquence, il est requis à Mme Candide OKEKE, sous peine de poursuite judiciaire, de créer son propre mouvement et de s'abstenir formellement, car n'étant pas Co-Fondatrice de l'Apareco, d'user de tout fait et geste, tout logo ou image, tout propos ou site web réservés exclusivement à l'Apareco.
5. Au demeurant, le Comité National mettra incessamment en place une commission ad hoc préparatoire à la tenue, au terme de 60 jours après les obsèques de notre regretté Président National, du Congrès électif, seul organe statutaire habilité à nommer le successeur du Président National à ce poste resté vacant par son décès.

Fait à Paris, le 13 Mai 2021.

1. Alphonse Ebama Djoko : Vice-Président National, Co-fondateur de l'APARECO et Doyen du Comité National
2. José Yango W'Etshiko (Yajovin) : Vice-Président National et Porte-Parole de l'APARECO
3. Clovis Mbikay Kampanda : Vice-Président National
4. Patrick Lukika Fariala : Secrétaire Général
5. Paulin Lomena : Secrétaire Général-Adjoint
6. Joseph Makunga : Trésorier Général
7. Michel Luzolo : Charge des Relations Publiques